REP003 · CONTEXTE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS (NATIVITÉ) ET SON ENFANCE

Ls concubinage

Nous souhaitons examiner avec attention ce que disent les Écritures au sujet du mariage, de l'union entre un homme et une femme, ainsi que du concubinage…

LECTURE
66 min

RÉFÉRENCES
90

LIVRES CITÉS
18

PUBLIÉE
23/05/2026

MISE À JOUR
05/06/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Pour plus d'informations 3
Introduction 3
I. L'union d'un homme et d'une femme selon la Bible 4
1- Le modèle originel dans la Genèse 4
2- Jésus confirme ce modèle
3- Le mariage dans le contexte biblique 5
II. Concubinage et unions hors mariage 5
III. Une réalité plus complexe dans l'Ancien Testament 8
IV. L'exemple de la Samaritaine 8
1- Le contexte du récit 8
2- Une distinction importante entre mariage et union libre 8
3- Jésus ne condamne pas brutalement la femme 9
4- Une situation probablement complexe 9
5- Intérêt de ce passage pour une étude sur le concubinage 9
V. Une tension d'interprétation aujourd'hui 10
VI. Une union quelle qu'elle soit respectant les principes bibliques conviendrait-elle ? 13
1- L'approche qui considère qu'une union fidèle peut constituer un mariage biblique
2- L'approche qui distingue clairement union libre et mariage 13
3- Une difficulté importante : nos catégories modernes
4- Ce qui semble central dans les Écritures 14
5- Une conclusion prudente 14
VII. Si un couple respecte les prescriptions bibliques, est-il considéré comme marié selon Dieu ? ...
15
1- L'obligation de se soumettre aux lois 15
2- Le mariage : la seule alliance pleinement engageante 15
3- Les autres formes d'union 15
Conclusion 16
1- Les principes bibliques fondamentaux 16
2- Le mariage : la forme d'union la plus conforme aux Écritures 16
3- L'obéissance aux lois : un impératif biblique 16
4- Le mariage : la voie à privilégier 17
5- Une invitation bienveillante 17
Lexique 18

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- ANN045 : Le débat sur la date de la mort de Jésus

Introduction

Lors d'une visite à l'hôpital, une infirmière nous a interrogés au sujet du concubinage. Se fondant sur diverses informations et sur certaines convictions religieuses, elle estimait vivre dans le péché. Cette discussion, portant sur ce que la Bible enseigne réellement à ce sujet, a motivé la réalisation de cette étude.

Nous souhaitons examiner avec attention ce que disent les Écritures au sujet du mariage, de l'union entre un homme et une femme, ainsi que du concubinage. Puisque la Bible se présente comme la parole de Dieu (2 Timothée 3.16), il nous paraît essentiel de rechercher son enseignement avec sérieux, sans nous limiter aux traditions humaines ou aux opinions personnelles.

L'objectif de cette étude est donc d'analyser les différents textes bibliques relatifs au mariage, à l'engagement du couple et à la sexualité, afin de comprendre comment les auteurs bibliques envisagent la relation conjugale. Nous chercherons également à déterminer si la notion moderne de concubinage correspond, ou non, au modèle présenté dans les Écritures.

Dès les premiers chapitres de la Bible, l'union entre l'homme et la femme apparaît comme une institution voulue par Dieu :

> **Genèse 2.24** (Louis Segond S21) **:**
> *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils ne feront qu'un.[aNote2.24 C'est pourquoi... qu'un: cité en Matthieu 19.5; Marc 10.7-8; Ephésiens 5.31 et partiellement en 1 Corinthiens 6.16.]
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jésus lui-même reprend ce passage lorsqu'il enseigne sur le mariage :

> **Matthieu 19.5-6** (Louis Segond S21) **:**
> et qu'il a dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'un?Ainsi, ils ne sont plus deux mais ne font qu'un. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni.»
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Le Nouveau Testament évoque également la nécessité d'une conduite morale dans les relations humaines et sexuelles :

> **Hébreux 13.4** (Louis Segond S21) **:**
> Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal épargné par la souillure: ceux qui se livrent à l'immoralité sexuelle et à l'adultère, Dieu les jugera.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Toutefois, la Bible présente aussi des situations familiales variées et parfois complexes : polygamie, répudiation, veuvage, unions irrégulières ou encore absence de cérémonie religieuse explicitement décrite. Ces éléments nécessitent donc une étude attentive du contexte historique, culturel et biblique afin d'éviter les conclusions hâtives.

Notre démarche ne consiste pas à condamner des personnes, mais à comprendre fidèlement l'enseignement biblique dans son ensemble, avec humilité et équilibre.

I. L'union d'un homme et d'une femme selon la Bible

L'expression « l'union d'un homme et d'une femme selon la Bible » renvoie principalement à la conception biblique du mariage, telle qu'elle apparaît progressivement dans les Écritures, depuis la création en Genèse jusqu'aux enseignements de Jésus et des apôtres.

1- Le modèle originel dans la Genèse

La Bible présente l'union entre l'homme et la femme comme une institution voulue par Dieu dès la création :

> **Genèse 2.24** (Louis Segond S21) **:**
> *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils ne feront qu'un.[aNote2.24 C'est pourquoi... qu'un: cité en Matthieu 19.5; Marc 10.7-8; Ephésiens 5.31 et partiellement en 1 Corinthiens 6.16.]
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Ce verset est fondamental. Il contient plusieurs idées importantes :

- une séparation du foyer parental ;
- un attachement durable ;
- une union profonde décrite comme « une seule chair ».

Dans ce contexte, l'union conjugale n'est pas uniquement sexuelle ou sociale ; elle possède aussi une dimension spirituelle et d'alliance.

2- Jésus confirme ce modèle

Jésus reprend directement ce texte lorsqu'il enseigne sur le mariage :

> **Matthieu 19.4-6** (Louis Segond S21) **:**
> Il répondit: «N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, a fait l'homme et la femmeet qu'il a dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'un?Ainsi, ils ne sont plus deux mais ne font qu'un. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni.»
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Il insiste sur :

- l’origine divine du mariage ;
- l’unité du couple ;
- le caractère durable de cette union.

Pour Jésus, le modèle de référence demeure celui de la création.

3- Le mariage dans le contexte biblique

Dans la Bible, le mariage n’est pas toujours décrit par une cérémonie religieuse précise comme dans les traditions modernes. Cependant plusieurs éléments reviennent régulièrement :

- engagement public ;
- alliance entre deux familles ;
- fidélité ;
- vie commune ;
- relation sexuelle réservée au cadre conjugal.

La sexualité est présentée comme liée à cette union :

II. Concubinage et unions hors mariage

> **Hébreux 13.4** (Louis Segond S21) **:**
> Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal épargné par la souillure: ceux qui se livrent à l'immoralité sexuelle et à l'adultère, Dieu les jugera.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

La notion moderne de « concubinage » n’apparaît pas directement dans les termes bibliques contemporains. Toutefois, les Écritures condamnent généralement les relations sexuelles en dehors du cadre reconnu de l’union conjugale (Hébreux 13.4 ; 1 Corinthiens 7.2 ; Ephésiens 5.3).

Le Nouveau Testament emploie souvent le terme grec *porneia*, traduit selon les versions par :

- immoralité sexuelle ;
- impudicité ;
- fornication.

Ce terme apparaît dans de nombreux passages importants (Matthieu 15.19 ; Marc 7.21 ; Actes des apôtres 15.20 ; 1 Corinthiens 5.1 ; Galates 5.19 ; Colossiens 3.5).

Par exemple :

> **1 Corinthiens 6.18** (Louis Segond S21) **:**
> Fuyez l'immoralité sexuelle. Tout autre péché qu'un homme commet est extérieur à son corps, mais celui qui se livre à l'immoralité sexuelle pèche contre son propre corps.
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

ou encore :

> **1 Thessaloniciens 4.3** (Louis Segond S21) **:**
> Ce que Dieu veut, c'est votre progression dans la sainteté: c'est que vous vous absteniez de l'immoralité sexuelle,
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Paul ajoute également :

> **1 Corinthiens 7.2** (Louis Segond S21) **:**
> Toutefois, pour éviter toute immoralité sexuelle, que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari.
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Le Nouveau Testament rappelle aussi :

> **Hébreux 13.4** (Louis Segond S21) **:**
> Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal épargné par la souillure: ceux qui se livrent à l'immoralité sexuelle et à l'adultère, Dieu les jugera.
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jésus lui-même replace l’union conjugale dans le cadre du projet initial de Dieu :

> **Matthieu 19.5** (Louis Segond S21) **:**
> et qu'il a dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'un?
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

voir aussi :

> **Genèse 2.24** (Louis Segond S21) **:**
> *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils ne feront qu'un.[aNote2.24 C'est pourquoi... qu'un: cité en Matthieu 19.5; Marc 10.7-8; Ephésiens 5.31 et partiellement en 1 Corinthiens 6.16.]
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

La difficulté réside souvent dans la définition exacte de ce qui constitue bibliquement un mariage valide :

- simple relation sexuelle ? (1 Corinthiens 6.16)
- engagement officiel ?
- alliance publique ? (Malachie 2.14)
- reconnaissance sociale ? (Jean 4.16-18)
- bénédiction religieuse ?

En effet, la Bible présente parfois le mariage comme une véritable alliance :

> **Malachie 2.14** (Louis Segond S21) **:**
> et vous dites: «Pourquoi?» Parce que l'Eternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, que tu as trahie. Et pourtant, elle était ta compagne et la femme avec laquelle tu étais lié par une alliance.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Les récits bibliques montrent aussi que les unions possédaient généralement une reconnaissance familiale ou communautaire :

- Isaac reçoit officiellement Rébecca comme épouse (Genèse 24.67) ;
- Jacob sert Laban pour obtenir Rachel (Genèse 29.18-28) ;
- les noces de Cana supposent une célébration publique (Jean 2.1-2).

Cependant, les textes bibliques ne répondent pas toujours de manière moderne ou juridique à ces questions, ce qui explique les débats entre interprétations chrétiennes. Les formes du mariage ont d'ailleurs varié selon les périodes bibliques et les contextes culturels (Deutéronome 24.1-4 ; Matthieu 19.8).

Ainsi, les Écritures semblent davantage insister sur :

- la fidélité (Malachie 2.14-15 ; Hébreux 13.4) ;
- la stabilité et la permanence de l'union (Genèse 2.24 ; Matthieu 19.5-6) ;
- l'engagement réel et l'alliance entre les époux (Malachie 2.14 ; Ephésiens 5.31) ;
- la pureté morale (1 Thessaloniciens 4.3-4 ; 1 Corinthiens 6.18) ;
- et la responsabilité mutuelle au sein du couple (Ephésiens 5.25-33 ; 1 Corinthiens 7.3-5),

que sur l'existence d'une procédure administrative universelle précisément définie. En effet, la Bible ne décrit jamais un modèle unique et obligatoire de cérémonie ou d'enregistrement légal applicable à toutes les époques et à toutes les cultures.

III. Une réalité plus complexe dans l'Ancien Testament

L'Ancien Testament décrit également des situations familiales complexes :

- la polygamie (Abraham : Genèse 16.1-4 ; Jacob : Genèse 29.23-30 ; David : 2 Samuel 5.13 ; Salomon : 1 Rois 11.1-3) ;
- les concubines (Juges 19.1-2 ; 2 Samuel 5.13) ;
- la répudiation (Deutéronome 24.1-4) ;
- les mariages arrangés (Genèse 24.1-4 ; Genèse 24.50-51) ;
- le lévirat (Deutéronome 25.5-10).

Cependant, la Bible décrit parfois ces pratiques sans nécessairement les approuver moralement. Beaucoup de récits montrent même les tensions, les conflits et les conséquences douloureuses qui découlent de ces situations :

- rivalité entre Sara et Agar (Genèse 16.4-6) ;
- conflits entre Léa et Rachel (Genèse 30.1-8) ;
- drames familiaux dans la maison de David (2 Samuel 13.1-29) ;
- détournement du cœur de Salomon par ses nombreuses femmes étrangères (1 Rois 11.3-4).

Ainsi, plusieurs pratiques tolérées dans l'histoire d'Israël semblent davantage relever d'une adaptation à la dureté du cœur humain que de l'idéal initial présenté lors de la création (Matthieu 19.8).

IV. L'exemple de la Samaritaine

La rencontre entre le Messie Jésus et la Samaritaine au puits de Sychar constitue un passage particulièrement intéressant dans le cadre de cette réflexion sur le concubinage, les unions irrégulières et la conception biblique du couple (Jean 4.1-30).
Ce dialogue montre que Jésus distingue clairement une relation conjugale légitime d'une simple vie commune ou relation affective non reconnue.

1- Le contexte du récit

Alors qu'il traverse la Samarie, Jésus s'arrête près du puits de Jacob, à proximité de la ville de Sychar (Jean 4.5-6). Une femme samaritaine vient puiser de l'eau, et Jésus engage la conversation avec elle malgré les tensions culturelles existant entre Juifs et Samaritains (Jean 4.7-9).

Le dialogue prend rapidement une dimension spirituelle, puis Jésus révèle une connaissance précise de la situation sentimentale de cette femme :

2- Une distinction importante entre mariage et union libre

> **Jean 4.16-18** (Louis Segond S21) **:**
> «Va appeler ton mari, lui dit Jésus, et reviens ici.»La femme répondit: «Je n'ai pas de mari.» Jésus lui dit: «Tu as bien fait de dire: 'Je n'ai pas de mari',car tu as eu cinq maris et l'homme que tu as maintenant n'est pas ton mari. En cela tu as dit la vérité.»
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Ce passage est remarquable car Jésus reconnaît explicitement deux réalités différentes :

- les cinq précédents hommes sont appelés des « maris » ;
- l'homme avec lequel elle vit actuellement « n'est pas » son mari.

Autrement dit, Jésus ne considère pas automatiquement la simple cohabitation ou la relation sexuelle comme équivalente au mariage.

Cette précision est importante dans une étude sur le concubinage, car elle montre qu'aux yeux de Jésus :

- vivre avec quelqu'un ne suffit pas à constituer une union conjugale véritable ;
- il existe une différence entre une relation reconnue comme mariage et une relation irrégulière.

Le texte grec emploie ici le terme anêr (« mari » ou « époux »), montrant que Jésus parle bien du statut conjugal et non simplement d'un compagnon.

3- Jésus ne condamne pas brutalement la femme

Le récit montre également l'attitude remarquable de Jésus :

- il révèle la vérité ;
- il ne banalise pas la situation ;
- mais il ne rejette pas non plus cette femme.

Au contraire, il lui offre un enseignement spirituel profond concernant « l'eau vive » et l'adoration véritable (Jean 4.10-24).
Cette approche illustre l'équilibre biblique entre :

- vérité morale ;
- appel à la repentance ;
- grâce et miséricorde.

4- Une situation probablement complexe

Le texte ne précise pas pourquoi cette femme a eu cinq maris :

- décès successifs ;
- divorces ;
- répudiations ;
- ou situations sociales difficiles.

Dans le monde antique, une femme dépendait souvent économiquement d'un homme. Certaines situations pouvaient donc être subies plus que choisies.

Cependant, Jésus souligne malgré tout que sa relation actuelle ne correspond pas à une véritable union conjugale reconnue.

5- Intérêt de ce passage pour une étude sur le concubinage

Ce récit peut donc être utilisé pour montrer plusieurs principes bibliques importants :

1. **Le mariage possède une reconnaissance particulière**

La Bible distingue clairement :

- le mariage ;

- et les relations hors de ce cadre.

(Genèse 2.24 ; Matthieu 19.4-6)

2. **Une simple vie commune n’équivaut pas automatiquement à un mariage**

Jésus affirme explicitement :

> **Jean 4.18** (Louis Segond S21) **:**
> car tu as eu cinq maris et l'homme que tu as maintenant n'est pas ton mari. En cela tu as dit la vérité.»
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Cette phrase constitue probablement l’un des passages les plus explicites du Nouveau Testament sur cette question.

3. **La grâce n’annule pas l’exigence morale**

Jésus accueille cette femme avec compassion, mais sans redéfinir sa situation comme légitime.

4. **Le salut reste accessible**

La Samaritaine devient même ensuite un témoin auprès des habitants de la ville :

> **Jean 4.29** (Louis Segond S21) **:**
> «Venez voir un homme qui m'a dit [tout] ce que j'ai fait. Ne serait-il pas le Messie?»
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Beaucoup de Samaritains crurent alors en Jésus grâce à son témoignage (Jean 4.39-42).

V. Une tension d’interprétation aujourd’hui

Aujourd’hui, plusieurs approches existent parmi les croyants :

- certains considèrent que seule l’union civile ou religieuse constitue un mariage ;
- d’autres estiment qu’un engagement réel et durable devant Dieu peut suffire ;
- certains insistent surtout sur la fidélité et la stabilité du couple ;
- d’autres mettent l’accent sur la conformité à un cadre ecclésial précis.

C’est pourquoi une étude sérieuse du sujet nécessite :

- l’examen des textes dans leur contexte ;
- une distinction entre description et prescription ;
- une réflexion sur l’évolution des structures sociales entre le monde biblique et notre époque.

Ces trois principes constituent une base importante pour aborder honnêtement la question du mariage et du concubinage dans les Écritures. En effet, certains passages bibliques décrivent simplement des situations vécues par des personnages sans pour autant approuver tous leurs comportements. Ainsi, la présence de la polygamie, des concubines ou de certaines unions particulières dans l’Ancien Testament ne signifie pas nécessairement que ces pratiques représentent l’idéal voulu par Dieu (Genèse 16.1-4 ; 1 Rois 11.1-4).

Il est donc essentiel de distinguer :

- ce que la Bible rapporte historiquement ;
- et ce qu'elle présente comme un modèle ou un enseignement moral.

Cette distinction apparaît clairement lorsque Jésus renvoie ses interlocuteurs au projet initial de Dieu lors de la création :

> **Marc 10.6** (Louis Segond S21) **:**
> Mais au commencement de la création, Dieu a fait l'homme et la femme;
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Le Christ montre ainsi que certaines pratiques tolérées dans l'histoire d'Israël résultaient parfois de la dureté du cœur humain (Matthieu 19.8) et ne correspondaient pas pleinement à l'idéal originel.

Par ailleurs, il convient de prendre en compte l'évolution des structures sociales entre l'époque biblique et notre monde moderne. Dans les sociétés anciennes, le mariage reposait souvent sur des accords familiaux, des engagements communautaires ou des alliances reconnues publiquement. Les cérémonies religieuses telles que nous les connaissons aujourd'hui n'étaient pas toujours décrites de manière précise dans les textes bibliques.

De plus, les notions contemporaines de :

- mariage civil ;
- union libre ;
- PACS ;
- concubinage légal ;
- vie commune sans engagement officiel ;
 n'existaient pas sous leur forme actuelle dans le monde antique. Une simple transposition directe des catégories modernes dans les textes bibliques peut donc conduire à des conclusions imprécises.

L'étude doit alors chercher à identifier les grands principes bibliques qui encadrent l'union entre l'homme et la femme :

- fidélité ;
- engagement durable ;
- responsabilité mutuelle ;
- pureté morale ;
- respect de l'alliance ;
- protection de la famille.

L'apôtre Paul rappelle notamment que la relation conjugale possède une dimension profonde et sacrée :

> **Ephésiens 5.32** (Louis Segond S21) **:**
> Ce mystère est grand, et je dis cela par rapport à Christ et à l'Eglise.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Ainsi, au-delà des débats juridiques ou culturels, la Bible semble présenter l'union conjugale comme une

alliance sérieuse, publique et fidèle, appelée à refléter la relation entre Dieu et son peuple.

VI. Une union quelle qu'elle soit respectant les principes bibliques conviendrait-elle ?

C'est précisément l'une des questions les plus délicates du sujet, car la Bible ne donne jamais une définition juridique détaillée du mariage comparable à nos systèmes modernes. Les Écritures présentent surtout des principes généraux, tandis que les formes sociales du mariage ont varié selon les époques et les cultures.

Deux grandes approches existent généralement parmi les lecteurs de la Bible.

1- L'approche qui considère qu'une union fidèle peut constituer un mariage biblique

Certains estiment que le cœur du mariage biblique réside principalement dans :

- l'engagement durable ;
- la fidélité ;
- la vie commune ;
- l'union charnelle (« une seule chair ») ;
- la reconnaissance sociale du couple.

Dans cette perspective, un couple vivant ensemble de manière stable et fidèle pourrait être considéré comme marié devant Dieu, même sans cérémonie religieuse moderne ou document administratif contemporain.

Cette idée s'appuie notamment sur le fait que :

- la Bible décrit rarement des cérémonies de mariage détaillées ;
- Adam et Ève n'ont pas eu de rite officiel décrit (Genèse 2.24) ;
- Isaac prend Rébecca dans sa tente et elle devient sa femme (Genèse 24.67) ;
- l'union sexuelle est présentée comme créant une forme d'unité profonde (1 Corinthiens 6.16).

Selon cette lecture, le problème principal ne serait pas l'absence d'acte administratif, mais plutôt :

- l'absence d'engagement réel ;
- l'instabilité ;
- les relations multiples ;
- ou le refus volontaire d'assumer publiquement son union.

2- L'approche qui distingue clairement union libre et mariage

D'autres considèrent cependant que le mariage biblique implique nécessairement :

- une alliance reconnue publiquement ;
- un engagement explicite ;
- une reconnaissance familiale et sociale ;
- parfois une forme d'autorité civile ou religieuse.

Ils soulignent que, dans la Bible, les unions sont généralement connues et reconnues par la communauté. Le mariage n'est pas présenté comme une simple cohabitation privée.

Cette approche insiste également sur les textes appelant à éviter « l'impudicité » (1 Corinthiens 7.2 ;

Hébreux 13.4) et considère que l'union sexuelle trouve sa place normale dans un cadre officiellement assumé.

Dans cette lecture, le concubinage moderne pose parfois problème parce qu'il peut traduire :

- une absence d'engagement définitif ;
- une volonté de garder une porte de sortie ;
- ou un refus conscient de l'alliance matrimoniale.

3- Une difficulté importante : nos catégories modernes

Le problème vient aussi du fait que notre notion moderne « d'union libre » couvre des réalités très différentes :

- couple stable depuis 40 ans avec enfants ;
- relation provisoire sans engagement ;
- vie commune équivalente à un mariage ;
- simple cohabitation affective.

Or la Bible ne traite pas directement ces catégories contemporaines.

4- Ce qui semble central dans les Écritures

Lorsque l'on rassemble les différents textes bibliques, plusieurs éléments apparaissent essentiels :

- fidélité ;
- exclusivité ;
- engagement durable ;
- responsabilité mutuelle ;
- reconnaissance de l'union ;
- sincérité devant Dieu.

Ainsi, beaucoup de débats portent moins sur la cérémonie elle-même que sur la réalité de l'engagement.

5- Une conclusion prudente

Il semble donc difficile d'affirmer de manière absolue :

- soit que toute union libre est automatiquement un péché ;
- soit qu'elle équivaut toujours pleinement au mariage biblique.

Tout dépend probablement de ce que recouvre réellement cette union :

- simple cohabitation sans engagement ;
- ou véritable alliance de vie fidèle et assumée.

La Bible met surtout l'accent sur la vérité du cœur, la fidélité et la responsabilité morale plutôt que sur la seule conformité à une procédure administrative moderne. Toutefois, elle valorise aussi fortement les alliances publiques et stables, ce qui explique pourquoi de nombreux croyants considèrent le mariage officiellement reconnu comme la forme la plus conforme à l'esprit des Écritures.

VII. Si un couple respecte les prescriptions bibliques, est-il considéré comme marié selon Dieu ?

C'est une possibilité défendue par certains croyants et théologiens, mais il faut reconnaître que la Bible ne formule jamais explicitement cette conclusion de manière directe. Nous sommes donc obligés de raisonner à partir des principes bibliques plutôt qu'à partir d'une définition juridique précise du mariage.

1- L'obligation de se soumettre aux lois

Cependant, il est prescrit de se soumettre aux lois — sous-entendu celles de son pays :

« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. »
— Romains 13.1

« Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes. »
— 1 Pierre 2.13

Dans ce domaine, le mariage fait partie de la loi et remonte, de surcroît, à de nombreuses décennies. Il célèbre, sans confusion possible, une alliance entre un homme et une femme, conformément au dessein originel :

« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. »
— Genèse 2.24

« N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? »
— Matthieu 19.4-5

Le mariage affiche ainsi clairement les principes que nous avons notés : engagement public, fidélité exclusive, union durable entre un homme et une femme.

2- Le mariage : la seule alliance pleinement engageante

En conséquence, même si d'autres dispositifs législatifs et administratifs pourraient paraître convenir, il apparaît clairement que le mariage soit la seule alliance qui engage pleinement le couple — devant Dieu, devant les hommes et devant la loi.

L'apôtre Paul rappelle d'ailleurs l'importance de l'engagement formel et de la bonne réputation :

« Recherchez ce qui est bien, non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes. »
— 2 Corinthiens 8.21

3- Les autres formes d'union

Les autres formes reconnues par la loi française — union libre, concubinage, PACS — restent des adaptations destinées à encadrer d'autres modes d'alliance qui s'éloignent des prescriptions bibliques. Elles ne comportent ni l'engagement solennel, ni la dimension d'alliance exclusive et définitive que la Bible associe au mariage.

Conclusion

Cette étude montre que la Bible insiste avant tout sur la réalité de l'engagement entre l'homme et la femme plutôt que sur une forme administrative unique et universelle. Les structures juridiques modernes — mariage civil, PACS, concubinage — n'existaient pas sous leur forme actuelle à l'époque biblique. La manière d'officialiser une union a d'ailleurs considérablement évolué au fil des siècles et continue de varier selon les cultures et les législations.

1- Les principes bibliques fondamentaux

Dans ces conditions, la question essentielle réside moins dans le statut administratif lui-même que dans le respect des principes bibliques fondamentaux :

- **Fidélité** et **exclusivité** — un engagement réservé à une seule personne ;
- **Durabilité** — une alliance conçue pour la vie entière ;
- **Responsabilité mutuelle** — un soutien réciproque dans tous les aspects de l'existence ;
- **Sincérité devant Dieu** — un cœur droit et une intention pure ;
- **Reconnaissance publique** — une union assumée devant les hommes.

Les Écritures mettent l'accent sur la vérité du cœur et sur la fidélité à l'alliance (Genèse 2.24 ; Matthieu 19.5-6). Jésus lui-même a reproché aux chefs religieux de son époque d'avoir multiplié les règles humaines au détriment de l'esprit de la Loi (Marc 7.6-13).

2- Le mariage : la forme d'union la plus conforme aux Écritures

Toutefois, il convient de reconnaître que le mariage demeure aujourd'hui la forme d'union la plus claire, la plus reconnue publiquement et celle qui prête le moins à confusion.

Le terme « concubinage » recouvre des réalités très diverses : relations instables, arrangements provisoires, mais aussi engagements sincères et durables. Cette ambiguïté le rend difficilement compatible avec l'exigence biblique de clarté et de témoignage public. De même, le PACS constitue avant tout un cadre juridique civil, conçu initialement pour des situations distinctes du mariage traditionnel, et ne garantit pas le respect des principes scripturaires.

3- L'obéissance aux lois : un impératif biblique

La Bible nous incite explicitement à respecter les lois établies par les autorités :

« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu. »
— Romains 13.1

« Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes. »
— 1 Pierre 2.13

En France, le mariage est l'institution légale qui consacre officiellement l'union d'un homme et d'une femme dans un cadre public, solennel et engageant. Les autres formes d'union — union libre, concubinage, PACS — ont été conçues pour répondre à d'autres situations et s'adressent à d'autres catégories de personnes. Elles s'éloignent des objectifs fixés par les Écritures : une alliance exclusive, définitive et publique entre un homme et une femme (Genèse 2.24 ; Hébreux 13.4).

4- Le mariage : la voie à privilégier

Ainsi, compte tenu de ce double impératif — respecter les principes divins et se soumettre aux lois du pays —, **le mariage apparaît comme la seule option qui corresponde pleinement aux critères bibliques**.

C'est pourquoi nous encourageons vivement les couples chrétiens à choisir la voie du mariage. Non par légalisme ou par conformisme social, mais parce que cette alliance reflète le mieux le dessein de Dieu pour l'homme et la femme. Le mariage offre un cadre clair, public et solennel qui honore Dieu, protège le couple et témoigne devant les hommes de la beauté de l'engagement fidèle.

L'apôtre Paul élève d'ailleurs le mariage au rang de mystère sacré, image de l'union entre Christ et l'Église :

« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à Christ et à l'Église. »
— Ephésiens 5.31-32

En choisissant le mariage, le couple chrétien ne se contente pas de respecter une formalité : il pose un acte de foi, un témoignage visible de son engagement devant Dieu et devant les hommes.

5- Une invitation bienveillante

Cette étude ne prétend pas condamner ceux qui vivent des situations différentes, ni trancher définitivement un sujet sur lequel les avis demeurent partagés au sein du monde chrétien. Chaque parcours est unique, et Dieu connaît les cœurs.

Cependant, pour ceux qui cherchent à honorer Dieu dans leur vie de couple, le mariage demeure la voie la plus sûre, la plus lisible et la plus conforme aux Écritures. C'est un chemin de bénédiction que nous encourageons à emprunter avec joie et confiance.

Car au-delà des cadres juridiques, Dieu regarde avant tout le cœur : la sincérité, la fidélité et la vérité de l'engagement humain (1 Samuel 16.7).

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.
INF082 · https://schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/

La nature du cœur de l'homme — Cette question sur la nature du cœur de l'homme, touche à l'un des grands débats théologiques et anthropologiques de toute la tradition biblique : la nature du cœur humain. La parabole du semeur illustre cette tension entre réceptivité naturelle et transformation nécessaire.
INF155 · https://schilo.org/inf155-la-nature-du-coeur-de-lhomme/

Les noces de Cana — Pour quelle raison le Messie Jésus entreprend-il un aller-retour entre Béthanie et Nazareth peu de temps après son retour à Béthanie aux côtés de Jean le Baptiste (Jean 1.43) ? Les informations disponibles suggèrent qu'il était au courant d'un mariage imminent dans sa famille et qu'il avait l'intention d'y assister.
INF122 · https://schilo.org/inf122-les-noces-de-cana/

Les romains — En l'an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d'Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	CHR004 - La date exacte du décret https://schilo.org/chr004-la-date-exacte-du-decret/
ÉTUDE SUIVANTE	ANN060 - La ville de Sépphoris https://schilo.org/ann060-la-ville-de-sepphoris/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/rep003-ls-concubinage/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.